

Groupes p.10

ORDRE DU TEMPLE SOLAIRE

L'Ordre du Temple Solaire au cœur d'un documentaire ■ France

■ Il aura fallu un an à l'équipe de journalistes qui a réalisé Temple solaire : l'enquête impossible pour réunir la documentation et les témoignages nécessaires à leur enquête. Durant quatre épisodes de 45 minutes, ils racontent comment le groupe a fini par basculer dans l'horreur aboutissant à la mort de 74 adeptes en Suisse, en France et au Québec...

Mouvances p.22

PRATIQUES DE SOINS NON CONVENTIONNELLES

La surprenante ligne éditoriale des éditions Guy Trédaniel ■ France

■ L'éditeur Guy Trédaniel, pionnier sur le marché du bien-être et de la spiritualité, publie chaque année près de 600 nouveaux ouvrages sur la spiritualité, le bien-être et le développement personnel. Référence du milieu, l'éditeur compte néanmoins dans son catalogue des auteurs aux idées controversées...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Mouvances p.28

YOGA

La réputation du yoga en baisse ■ France

■ L'engouement pour le yoga n'a pas diminué. Mais il n'est plus pratiqué comme auparavant et il a vu son modèle économique modifié. De plus une meilleure conscience du risque sectaire dans ce domaine a mis à mal la vision d'un sport rimant avec épanouissement...

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

p. 02 ■ Associations

Groupes

- p.04 ■ Anthroposophie
- p.05 ■ Communauté des Béatitudes
- p.06 ■ Extravagance
 - Fellowship of Friends
- p.07 ■ FLDS
- p.08 ■ Krishna
- p.09 ■ Luz Del Mundo

p.10 ■ Ordre du Temple Solaire

p.11 ■ Ramtha

p.12 ■ Scientologie

p.13 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

- p.16 ■ Développement personnel
 - Mouvance catholique
- p.18 ■ Mouvance hindouiste
- p.19 ■ Mouvance juifs ultra-orthodoxes
- p.20 ■ Mouvance protestante

p.21 ■ Paranormal

p.22 ■ Pratiques de soins non conventionnelles

p.25 ■ Théories du complot

p.28 ■ Yoga

Thèmes connexes

- p.30 ■ Ecologie
 - Haut potentiel intellectuel

Phénomène sectaire

À écouter



Dérives sectaires : comment les reconnaître, France Bleu, 17.06.2022, 38 minutes

■ L'émission *C'est demain* a consacré son édition du 17 juin aux dangers des dérives sectaires. Pour aborder ce sujet la journaliste Frédérique Le Teurnier a invité Quentin Bruet-Ferréol, le fondateur de Tryangle, un site internet créé en 2012 qui se présente comme un cabinet de curiosités et qui a étudié à de nombreuses reprises des mouvements sectaires et ésotériques. Quentin Bruet-Ferréol a par ailleurs récemment publié *Dieu est un voleur qui marche dans la nuit* sur l'histoire de la secte Heaven's Gate¹.

Durant l'émission, il explique que désormais les sectes n'ont pas uniquement le visage de grandes communautés mais que l'enfermement sectaire peut concerner des groupes très restreint d'individus. En écrivant son livre sur Heaven's Gate il a découvert qu'en dehors d'avoir des croyances communes, les adeptes ont un langage qui leur est propre. Pour lui « l'arme du crime, c'est le langage. Le gourou, c'est quelqu'un qui écrit un récit qui enferme ».

Pour aider un proche à sortir de l'emprise d'une secte, il conseille le dialogue et recommande de ne jamais rompre les liens avec la personne pour lui laisser une échappatoire si elle sort de l'emprise du groupe. Il préconise aussi de chercher de l'aide auprès de structures comme l'Union nationale des associations de Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes (Unadfi) ou la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) et rappelle que personne n'est à l'abri des sectes.

(Source : France Bleu, 17.06.2022)

Replay à écouter sur : <https://www.francebleu.fr/emissions/c-est-deja-demain/secte-comment-aider-un-proche-a-s-en-sortir>

1. *Dieu est un voleur qui marche dans la nuit*, Quentin Bruet-Ferréol, Bouquins, 2022

Associations

Mouvements sectaires et aide aux victimes ■ Belgique

■ Un colloque organisé début juin par la Fédération européenne des centres de recherche et d'information sur le sectarisme (Fecris) et l'Association belge Aviso a réfléchi à la manière d'aider les victimes de sectes à se resocialiser. Mais des questions sur les moyens à mettre en œuvre se posent encore.

>>>

>>>

André Frédéric, président de la Fecris, constate «un désintérêt total des pouvoirs publics pour un phénomène qui a changé de forme».

Si la Belgique est un État de droit qui reconnaît le droit de s'associer ou de choisir sa religion, pour autant le président considère que la mission de sa fédération est d'identifier les victimes des dérives des mouvements sectaires et de les aider.

La forme que peut prendre cette aide n'est ni simple ni uniforme et le problème semble complexe. Eric Brasseur, ancien directeur du Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (Ciaosn), estime qu'il faut «surtout soutenir les proches car ce sont eux qui nous contactent».

Plusieurs questions restent posées, par exemple : faut-il ou non saisir la justice, comment

faire face à la souffrance morale de victimes souvent coupées de leurs proches, comment régler des problèmes d'héritage ?

Peu de plaintes aboutissent, pénalement, les mouvements sectaires ont bien souvent le champ libre. En Belgique, ni la Sûreté de l'Etat ni la police ne font de la lutte contre les sectes une priorité. ■

(Source : Le Soir, 10.06.2022)

Anthroposophie

L'Anthroposophie influence-t-elle de nombreux domaines ? ■ France

■ Née dans l'esprit de l'ésotériste autrichien Rudolf Steiner en 1913, l'Anthroposophie prône le respect de la nature, le refus des produits « non naturels », mais comprend aussi les notions de karma, de « hiérarchies spirituelles », de réincarnation, et de « Christ cosmique » occupent une place importante. Selon Steiner tout est vivant, « les planètes auraient une âme », « les continents flotteraient sur la mer », la Terre aurait été mise en rotation par l'esprit humain. Tout est en interaction et il faut vivre de manière à ne pas perturber l'équilibre du cosmos et des esprits qui le régissent.

Aujourd'hui plusieurs structures essaient d'appliquer à la vie quotidienne la conception du monde inventée par Steiner et se revendiquent ou sont influencées par l'Anthroposophie, à l'image des entreprises pharmaceutique Weleda ou Dr Hauschka, des banques GLS, la NEF ou Triodos. On retrouve aussi son influence dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture et de la médecine.

En ce qui concerne l'éducation R. Steiner a conçu en 1919 une pédagogie que l'on retrouve aujourd'hui dans les écoles Waldorf Steiner. Il en existe à ce jour plus de 1000 dans le monde dont plusieurs ont été au cœur de polémiques en raison de nombreux témoignages évoquant des manques, notamment de protection. On note aussi leur réticence à la vaccination. Dans son rapport 2018-2020 la

Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) signale avoir reçu 37 saisines sur l'Anthroposophie en 2020 dont 26 sur des écoles Steiner.

Le domaine de l'agriculture est également important pour Rudolf Steiner qui dès 1924, dans le « Cours aux agriculteurs », a élaboré une théorie à l'origine de la biodynamie. Cette pratique agricole, qui ne doit pas être confondue avec le bio, a développé pour ses produits son propre label qualité (Demeter). Elle s'appuie sur une série de rituels et des accessoires dotés de pouvoirs surnaturels le tout guidé par un calendrier cosmique.

La conception du monde de R. Steiner était fondée en grande partie sur ses intuitions et la médecine anthroposophique n'échappe pas à cette vision.

Pour lui, le cancer proviendrait d'un dérèglement des « forces éthériques » et les vaccins nuiraient au « processus karmique de réincarnation » en empêchant la maladie. Malheureusement cette conception de la médecine a pu avoir des conséquences néfastes pour des patients comme en témoignait Anne-Claire dans l'émission *Complément d'Enquête* sur France 2 en décembre 2019 : elle avait, sans succès, été soignée avec du gui pour un cancer, par un médecin anthroposophe.

Beaucoup ignorent un versant plus sombre de l'histoire de l'Anthroposophie. L'entreprise Weleda, co-créée par R. Steiner, aurait été très sollicitée par le régime hitlérien. Steiner est mort en 1925, mais sa théorie sur la « hiérarchie des races » aurait intéressé Himmler et Hess. Si Weleda a signé beaucoup de

>>>

contrats avec les nazis, elle affirme ignorer la façon dont ont été utilisés ses produits.

Les secteurs et les entreprises influencées par l'Anthroposophie affichent des objectifs louables. Mais si aujourd'hui de nombreux

sites et influenceurs sur Instagram et YouTube appellent au boycott de certaines marques, comme Weleda ou Dr Hauschka, c'est en raison du manque d'information sur leurs liens avec l'Anthroposophie qu'ils soupçonnent de vouloir

s'immiscer dans tous les domaines de la société. ■

(Source : Le Journal de Saône et Loire, 19.06.2022)

Communauté des Béatitudes

À lire



Pourquoi se (c) taire ?, Agathe & Christophe Renouard, Edition Maï, mai 2022

■ Agathe Renouard a passé sept ans au sein de la communauté des Béatitudes. Elle a cru y trouver un lieu de refuge et de guérison à une époque où le mal de vivre et des incompréhensions avec sa famille, accentuées par une thérapie psychospirituelle, l'ont amenée à tout quitter.

Dans la communauté, elle connaît « l'enfer et la soumission ». Outre la prière quotidienne, la communauté lui impose un travail forcené, la privation de ses biens, lui sert de la nourriture avariée, la coupe de l'extérieur. Malgré tout, non sans difficultés, elle trouvera la force de quitter le groupe. Dépossédée de son identité, sans statut social, « encore plus abîmée qu'à son arrivée », il lui faudra des années pour se reconstruire et se réinsérer avec l'aide de son mari, co-auteur de ce témoignage.

Si ce livre est pour Agathe Renouard le moyen de se libérer, il est aussi un outil de prévention destiné aux familles et offre l'opportunité de questionner l'Église sur ses dérives.

(Source : Editions Maï, mai 2022)

Extravagance

Affaire Extravagance, l'instruction se poursuit ■ France

■ Mis en examen le 8 juillet 2021 pour abus de faiblesse, Bruno Picard, pasteur de l'église Extravagance, a été auditionné le 21 juin par le tribunal judiciaire de Saint-Pierre de la Réunion. L'Eglise avait également été mise en examen en tant que personne morale.

L'instruction vise à déterminer comment « les mécanismes d'emprise mentale » ont amené des fidèles à s'éloigner de leur famille, à quitter leur travail et à verser de fortes sommes d'argent en plus de la contribution mensuelle fixée à 10 % de leurs revenus.

Si le pasteur se défend d'avoir exercé la moindre emprise sur ses adeptes et si son avocat affirme que « les dons des fidèles n'ont pas été effectués sous la pression », le groupe d'anciens fidèles qui a porté plainte le décrit comme un « être manipulateur et séducteur » qui aurait usé de la

culpabilisation pour soumettre ses adeptes.

L'un d'eux, un chef d'entreprise, aurait versé, au fil des années, plus de 900 000 euros au pasteur et à son église en plusieurs dons de 10 000 euros. ■

(Source : Clicanoo, 23.06.2022)

Fellowship of friends

Un ancien employé de Google dénonce l'entrisme d'une secte au sein de l'entreprise ■ Etats-Unis

■ Kevin Lloyd un ancien employé de Google, a déposé plainte devant la Cour supérieure de Californie contre Google pour licenciement abusif, discrimination, représailles et préjudice psychologique. L'homme engagé en 2017 chez Google Developer Studio (GDS), a été licencié en février 2021 après avoir dénoncé l'influence d'employés liés à l'organisation spirituelle Fellowship of Friends, qualifiée de sectaire par de nombreux spécialistes.

Kevin Lloyd s'était alarmé du fait que Google ait pu être impliqué et avoir soutenu financièrement une organisation décrite comme une « secte destructrice, avec un leader qui fait de fausses prophéties sur la fin du monde ». Il a également porté plainte contre Advanced Systems Group (ASG), la société qui l'avait engagé pour GDS.

Dans sa plainte Lloyd rapporte qu'au moins 12 des 25 employés de sa division, dont son directeur Peter Lubbers, étaient membres de Fellowship of friends. Il affirme

aussi que leur appartenance au groupe aurait favorisé leur embauche et des promotions internes. Presque tous sont des employés à temps partiel recrutés par ASG, ce qui leur a évité les contrôles rigoureux appliqués habituellement par Google lors de l'embauche de ses employés à temps plein. Selon le plaignant, d'autres membres du groupe ont été engagés lors d'évènements organisés par Google, comme une masseuse, un photographe ou un DJ qui n'était autre que le fils de Peter Lubbers. Google

achetait également fréquemment du vin de Grant Marie, une cave appartenant à un membre du groupe.

Si Peter Lubbers se défend d'avoir favorisé les membres de Fellowship au sein de GDS, il n'en n'est pourtant pas à son coup d'essai. En 2008 Lynn Noyes, une employée de la société de recrutement Kelly Services où travaillait Peter Lubbers, a touché 6,5 millions de dollars de dommages et intérêts dans une action similaire à celle menée par Kevin Lloyd : elle accusait

>>>

>>>

l'entreprise d'avoir refusé de la promouvoir car elle n'était pas membre de la Fellowship.

Google prend l'affaire très au sérieux. Courtenay Mencini, son porte-parole, précise qu'il « est contraire à la loi de demander l'appartenance religieuse » de ceux qui travaillent pour la firme, il ajoutant : « Si nous trouvons des preuves de violations des politiques, nous prendrons des mesures ».

Fellowship of friend, dont il est question dans la plainte de Kevin Llyod, a été fondé en 1970 par Robert Earl Burton, un ancien instituteur. D'envergure mondiale, le mouvement compterait environ 1500 membres dont 500 à 600 autour de son siège situé à Oregon House (Californie).

L'enseignement propose un

travail spirituel d'éveil basé sur la Quatrième voie, une « philosophie » inventée par Gurdjieff et son maître Oupensky. Il postule que « si la plupart des gens traversaient la vie dans un état de « sommeil éveillé », une conscience plus élevée serait possible ». Pour Burton cet état de conscience est accessible en s'entourant « d'impressions supérieures » comme l'art. Ainsi le centre d'Oregon House, appelé Appollo, a vu naître des opéras, des ballets, des pièces de théâtre et abrite une importante collection d'œuvres d'art, dont plus de onze millions de dollars d'antiquités chinoises vendues aux enchères.

Derrière la façade clinquante se cache aussi une réalité plus sordide. Plusieurs anciens membres qui ont témoigné dans

un podcast intitulé Révélations, en écoute sur Spotify depuis 2021, ont accusé Burton d'abus sexuels. Selon le journaliste d'investigation auteur du podcast, les adeptes lui ont parlé de « rituels sexuels où [le leader] tentait d'avoir des relations sexuelles avec 100 adeptes en une journée ». « Il les appelait les fêtes de l'amour ».

Surnommé « The Teacher » ou « Our Beloved Teacher » par ses adeptes, Burton a été l'objet de deux plaintes pour abus sexuel en 1984 et en 1986. Dans les deux cas, de jeunes hommes l'accusaient d'avoir abusé d'eux, pour l'un lorsqu'il était mineur. Les deux poursuites ont été réglées par un arrangement amiable. ■

(Sources : New York Times, 16.06.2022 & Meaww, 24.06.2022)



FLDS

Un documentaire révèle la réalité glaçante de la secte ■ International

■ *Keep Sweet : prie et tais-toi*, un documentaire en quatre volets, diffusé sur Netflix, relate la vie de Warren Jeff et se penche sur les nombreux abus qu'il a commis alors qu'il présidait l'Église fondamentaliste de Jésus-Christ des saints des derniers jours (FLDS), une communauté mormone polygame établie aux États-Unis.

Dans ce documentaire riche en images d'archives, la réalisatrice, Rachel Dretzin, cinéaste primée aux Emmys et aux Peabody Awards, met en lumière le courage de ceux qui ont eu la force de s'opposer à la toute-puissance de Warren Jeff et au régime autoritaire qu'il avait imposé aux

membres de l'Église.

À la mort de son père, Warren Jeff avait repris les rênes de l'Église, s'était auto-proclamé prophète et dirigeait la communauté d'une main de fer.

L'un de ses 468 enfants, interviewé par le journal Insider, raconte :

« Il n'y avait pas de musique, pas d'Internet, pas de télévision, pas de films ». « Il contrôlait la façon dont nous voyions le monde extérieur sous tous ses aspects ». Il explique également que dans le camp où il vivait les enfants étaient souvent réveillés à 5 heures du matin pour aider aux

>>>

>>>

tâches ménagères avant d'être envoyés au travail.

Plus sordide, la polygamie prônée dans le groupe a forcé de nombreuses adeptes, même mineures, au mariage suivi de grossesses imposées. En effet, selon la doctrine de la FLDS, un homme de la communauté doit épouser au moins trois femmes pour atteindre le paradis, ce qui occasionne de nombreux cas d'incestes au sein de la communauté. A la mort de son père, Warren Jeff avait épousé

ses 29 femmes, excepté sa mère biologique. Avant qu'il ne soit arrêté en 2007, il avait épousé 78 femmes, dont 56 étaient ses demi-sœurs et 24 étaient mineures.

En 2006, il est accusé de complicité de viol et de pédophilie. Il prend la fuite jusqu'à ce qu'il soit arrêté et écroué en 2007. En 2008, un raid mené par la police dans l'un des QG du groupe situé au Texas attire l'attention du monde entier. Les forces de l'ordre, découvrent sur place des « des preuves sidérantes d'abus sexuels, physiques et

psychologiques ». Près de 400 enfants seront emmenés et placés sous tutelle (ils seront rendus plus tard à leurs parents).

Warren Jeff sera finalement condamné à la prison à vie en 2011. Malgré cette condamnation, son influence est encore vivace parmi les adeptes, dont certains lui rendent encore visite en prison. ■

(Sources : Public, 02.06.2022 & Programmes TV, 08.06.2022 & Allo Ciné, 17.06.2022)



Krishna

Les difficultés d'insertion d'une jeune femme née dans la communauté ■ Belgique

■ **Née dans une communauté Krishna en Belgique, Rupa, 46 ans a quitté la communauté à 14 ans et met du temps à intégrer les codes de la société. Elle reste méfiante vis-à-vis de la communauté où sa mère vit toujours.**

Rupa, aujourd'hui mère de deux adolescents, raconte son parcours au sein d'un des groupes Krishna créés en Europe par un gourou arrivé d'Inde dans les années 70. Ce maître spirituel fait rapidement des adeptes qui, au fil du temps, deviennent aussi des gourous.

La communauté fonctionnait comme une société. La mère de Rupa, arrivée au tout début, y avait un rôle important. «Elle était un peu prêtresse. Elle y croyait fort», raconte Rupa. C'est aussi le moment où le mouvement Krishna prend de l'ampleur dans le monde. «Il y avait une idéologie de base, mais chaque gourou a créé ses principes et gérait

comme il voulait».

À l'âge de 6 ans, Rupa est scolarisée en France dans un internat de la communauté et séparée de sa mère. «Ça n'était agréable ni pour elle ni pour moi. J'ai été fâchée sur la communauté, pas sur elle».

À l'école, les conditions étaient dures : «On vivait dans des baraquements sans chauffage et sans sanitaires. On devait se lever tous les matins à 4 heures. On avait très peu de contacts avec les enfants du village.» À 10 ans, elle rue dans les brancards. «Quand il fallait se prosterner et faire des prières, j'insultais leur dieu et je disais des gros mots.»

Après quelques années de tâtonnements, à 14 ans, elle quitte la communauté et se retrouve seule à Bruxelles pour ses études. «Dans la capitale, ça allait mieux car j'étais anonyme ».

En 1998 elle trouve un petit travail et suit le soir une formation de marketing. Elle est aujourd'hui manager d'une équipe mais avoue qu'elle aurait aimé faire des études. Mais elle reconnaît qu'elle a eu une adolescence particulière. «Je n'ai aucune référence, je me suis mise dans des situations inconfortables et idiotes. Je ne gérais pas car je n'étais pas préparée à la vie extérieure. Je n'ai pas les codes».

>>>

>>>

Elle conserve une méfiance vis-à-vis des communautés Krishna qui ont connu des scandales à la suite d'abus sexuels ou financiers à travers le monde. «Le pouvoir leur montait à la tête et ils étaient considérés comme des dieux». Elle reconnaît cependant que la communauté belge a

remis beaucoup de choses à plat et attache beaucoup plus d'importance à la législation et à une gestion plus démocratique. Sa mère y vit toujours.

Rupa considère qu'elle a franchi de nombreux obstacles qui lui donnent aujourd'hui la force

d'avancer. Elle souhaite un parcours plus serein et un avenir plus stable pour ses deux enfants, loin des contraintes et du chaos qu'elle a connus. ■

(Source : Le Soir, 10.06.2022)



Coupable et condamné, mais innocent aux yeux de ses fidèle ■ Mexique

■ **Après avoir affirmé son innocence durant des années et alors que le procès devait s'ouvrir, Naason Joaquin Garcia a fini par conclure avec l'accusation un accord de « plaider coupable », durant une audience qui s'est tenue à huis clos et sans annonce préalable.**

Après que Garcia a plaidé coupable, le juge l'a condamné à seize ans et huit mois de prison. Pour les victimes et certains anciens adeptes, ce résultat n'est pas satisfaisant. C'est le cas de Sochil Martin, un ancien fidèle de l'Eglise, qui compare La Luz del Mundo à une organisation mafieuse : « Ils ont toujours soutenu ce pédophile, ce violeur, ce criminel, et encore maintenant alors qu'il vient d'avouer être un pédophile. Les évêques et la hiérarchie continuent à mentir aux membres. Ils continuent à utiliser le pouvoir qu'ils détiennent pour manipuler, utiliser et contrôler toutes ces personnes. » Et en effet, dès le lendemain de l'annonce de la condamnation de Garcia, l'église lui apportait son soutien. Jack Freeman, porte-parole de l'église écrivait sur Twitter : « Je suis un Enfant de Dieu et

j'ai foi en l'Apôtre Joaquin ! » Le communiqué officiel rédigé par l'église évoque Garcia comme se trouvant « sur le chemin que Dieu a placé devant lui pour une raison, comme Il l'avait fait pour l'Apôtre Paul. »

Les fidèles sont majoritairement convaincus de son innocence et considèrent ce procès comme truqué et mené par un système judiciaire malhonnête. Pour eux, Garcia est une victime et les accusatrices sont des manipulatrices amères et jalouses. Après l'annonce de la condamnation de leur leader, des centaines d'entre eux s'étaient rassemblés devant le siège de l'Eglise dans la ville de Guadalajara, pour chanter, prier et se lamenter ensemble. Durant une messe, une fidèle a lu une lettre prétendument écrite par

Garcia à l'adresse de ses membres, les encourageant vivement à se concentrer sur leur foi, leur assurant que cette affaire « n'a aucune sorte d'importance pour lui ». Le lien entre Garcia et ses fidèles pourraient être préservé grâce à ce type d'échange.

Il n'y a en tout état de cause pas de signes de délitement de l'Eglise pour le moment. Renee de la Torre, une chercheuse en anthropologie et fine connaisseuse du fonctionnement de La Luz del Mundo ne croit pas qu'« une crise totale de l'institution » soit à prévoir. Selon elle, l'Eglise persistera à présenter Garcia comme victime d'un complot : « Je ne doute pas qu'ils continuent sur cette même logique, parce que nous déjà observé cela », dit-elle en faisant référence aux allégations concernant le père

>>>

>>>

et le grand-père de Garcia, tous deux accusés d'abus sexuels à l'époque où ils dirigeaient l'église. La professeure en science des religions Arlene Sánchez-Walsh explique qu'il y a trop à perdre en quittant un système de croyance dans lequel les fidèles ont investi

autant « de temps, d'argent et de relationnel ».

L'Eglise pourrait même continuer à se développer. Ses dirigeants relèvent que le nombre de fidèles continue à augmenter aux Etats-Unis, où un nouveau lieu de culte vient d'être inauguré à Waukegan,

dans l'Illinois. ■

(Sources: lefigaro.fr, 04.09.2022; 09.06.2022 & latimes.com, 03.06.2022; 08.06.2022 & lawandcrime.com, 10.06.2022 & ministrywatch.com, 23.06.2022)



L'Ordre du Temple Solaire au cœur d'un documentaire ■ France

■ Il aura fallu un an à l'équipe de journalistes qui a réalisé Temple solaire : l'enquête impossible pour réunir la documentation et les témoignages nécessaires à leur enquête. Durant quatre épisodes de 45 minutes, ils racontent comment le groupe a fini par basculer dans l'horreur aboutissant à la mort de 74 adeptes en Suisse, en France et au Québec.

Les réalisateurs, Raphaël Royer, Nicolas Bréneol et la productrice Elodie Polo Ackermann n'ont pas voulu faire une nouvelle enquête sur l'affaire, mais dresser un récit des événements en interrogeant les interlocuteurs qui ont essayé, à l'époque, de comprendre les multiples décès survenus dans des circonstances qui à ce jour n'ont pas été complètement élucidées.

Leur documentaire rend hommage à trois journalistes, le Suisse Arnaud Bédard, et les Français Gilles Bouleau et Bernard Nicolas, dont le travail d'investigation avait permis à l'enquête de justice d'avancer.

Les auteurs du reportage ont également interrogé plusieurs ex adeptes, Evelyne Brunner,

Michel Friedli, Sylvain Ostiguy et Yannick Jaulin qui avaient quitté le groupe un an avant le premier suicide collectif effrayés par Luc Jouret qu'ils pensaient devenu fou. Ils ont également donné la parole à Michel Tabachnik, « accusé d'avoir nourri la pensée destructrice » de Jo Di Mambro et Luc Jouret. Poursuivi en justice pour son rôle présumé dans la mort de 16 personnes, il a été relaxé deux fois.

Le documentaire s'interroge enfin sur ce qui a pu amener des personnes intelligentes et cultivées à être séduites par les discours de Luc Jouret et Jo Di Mambro et conclut que « personne n'est à l'abri d'être embarqué par une secte ».

Deux autres documentaires sur

l'OTS seront prochainement diffusés. Le premier intitulé *La secte* sera disponible en septembre sur la plateforme *Salto*. Il se concentrera sur l'emprise des gourous pendant quatre épisodes de 35 minutes. Le second, *Fraternité*, proposera une plongée en quatre épisodes de 52 minutes, au cœur de l'OTS.

Le documentaire diffusé les 17 et 24 juin sur *TMC* est disponible en replay sur MYTF1 MAX : <https://www.tf1.fr/tmc/ordre-du-temple-solaire/videos/temple-solaire-lenquete-impossible-massacres-ou-suicides-22961185.html> ■

(Sources: LeMatin & TF1 Info, 16.06.2022, Télérama, 24.06.2022)

Lire sur le site de l'Unadfi les articles sur l'Ordre du temple Solaire : <https://www.unadfi.org/mot-clef/ots-ordre-du-temple-solaire/>

Yannick Jaulin raconte l'OTS de l'intérieur ■ France

■ Dans une courte vidéo de 4 minutes, le média *Konbini News* a donné la parole à Yannick Jaulin, un ex adepte de l'Ordre du Temple Solaire.

En quête de sens, à l'âge de 25 ans il rejoint le Temple Solaire dont l'enseignement semble répondre à ses aspirations spirituelles. D'inspiration New Age, le groupe propose des rassemblements, des rituels permettant aux adeptes de se relier à des forces avec des maîtres cosmiques.

Il raconte que les règles de vie communautaires imposaient aux membres de ne cuisiner que par deux afin d'éviter de polluer la nourriture considérée comme sacrée. Certains mettaient des sacs plastiques sur leur chaise pour éviter les pollutions énergétiques de leurs coreligionnaires. Yannick Jaulin raconte les mariages cosmiques où les couples étaient recomposés sur demande des « maîtres cosmiques ».

Après avoir passé presque huit ans dans la secte, il en part à la suite d'un différend avec Luc Jouret auquel il devait de l'argent. La folie qu'il a lue dans le regard du gourou l'a convaincu de fuir en 1993. C'est ainsi qu'il échappa au sort tragique réservé aux adeptes entre 1994 et 1997.

Pour Yannick Jaulin, la mort des adeptes est la conséquence du délire de Jo di Mambro qui aurait ainsi voulu éliminer toutes traces de ses forfaits. C'est à cette fin que Tony Dutoit, un adepte québécois qui s'occupait des effets spéciaux lors des cérémonies du groupe, fut massacré. Un an plus tard, malgré le suicide des gourous, un autre groupe d'adeptes, s'estimant abandonné par leurs maîtres, met fin à ses jours pour les rejoindre sur Sirius.

Yannick Jaulin s'en est voulu de ne pas avoir dénoncé la folie des gourous après son départ.

(Source : *Konbini*, 18.06.2022)

Visionner le témoignage de Yannick Jaulin sur *Konbini* : <https://www.youtube.com/watch?v=YxW9CheAlak&t=113s>

Ramtha

Deux membres de Ramtha se suicident ■ Italie

■ Un couple de retraités italiens adeptes de Ramtha s'est suicidé à la fin du mois de mai 2022. Le couple vivait dans la ville de Spinello di Santa Sofia en Italie. Il avait constitué un véritable bunker pour se protéger de la fin du monde.

Selon les premiers éléments de l'enquête et à la suite du constat du médecin légiste, le suicide est la piste envisagée. Les autorités ont retrouvé sur la table de chevet de leur chambre un post-it sur lequel on pouvait lire : « dans l'espoir de pouvoir trouver un endroit meilleur ». Le

commandant de police en charge de l'enquête exclut des problèmes économiques ou de santé qui auraient pu conduire à ce drame. Il rappelle que le couple avait déménagé à Spinello lorsque la fin du monde était annoncée pour 2012. La ville était alors désignée par les partisans de Ramtha

comme un endroit « béni » qui serait sauvé. Le couple avait alors entrepris la construction d'un bunker sous la maison et avait constitué un stock important de provisions. De nombreux autres adeptes en avaient fait de même en préparation du 21 décembre 2012, date de l'apocalypse.

>>>

>>>

Au début des années 2000, Spinello a accueilli des membres de la Ramtha School of Enlightenment où de nombreuses réunions s'y déroulent encore. Il y aurait toujours dans le village une dizaine de familles liées à

Ramtha. Pour rappel, Ramtha est un mouvement New Age dirigé par la médium américaine JZ Knight qui prétend être la porte-parole de l'esprit de Ramtha, une guerrière de l'Atlantide. ■

(Source : RIES, 24.05.2022)

Lire l'ensemble des articles sur Ramtha sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/ramtha/>

Scientologie

Danny Masterson tente de passer entre les mailles de la justice ■ Etats-Unis

■ Après avoir échoué à régler, en interne avec la Scientologie, l'affaire de viol dont il est accusé par trois femmes ex scientologues¹, l'acteur scientologue Danny Masterson a obtenu un report de son procès grâce à un changement d'avocats. Au lieu de commencer fin août, le procès débutera en octobre. L'acteur, cependant n'a, pas obtenu que la plainte de l'une de ses accusatrices soit jugée dans un procès séparé.

L'avocat de Masterson avait estimé qu'en tant qu'ex maîtresse qui se considérait « méprisée », le témoignage de cette dernière n'avait pas le même poids que celui des deux autres victimes. Pourtant les faits rapportés par les trois femmes sont très similaires.

L'homme de 46 ans a plaidé non coupable face à ses trois accusatrices qui affirment avoir été victimes de viols chez lui entre 2001 et 2003. Selon les victimes, les agressions se sont déroulées suivant un schéma assez identique. Invitées chez lui, elles se sont toutes senties mal après avoir bu l'alcool qu'il leur avait servi. Deux d'entre elles ont même eu l'impression d'avoir été droguées. Elles décrivent ensuite des relations sexuelles forcées. L'une d'elle explique qu'il s'était adressé à elle en utilisant une voix dominatrice connue en

Scientologie sous le nom de « ton 40 ». La jeune femme scientologue a été impressionnée, mais a néanmoins refusé les avances de l'acteur qui n'en n'a pas tenu compte. Les deux autres victimes rapportent avoir été quasiment inconscientes au moment de leur agression et avoir été menacée de violences pour l'une d'elle et avoir reçu des coups pour l'autre.

Les trois victimes ont mis du temps avant de dénoncer les faits car elles craignaient d'être déclarées personnes suppressives (paria) par la Scientologie, un risque qui les terrorisait. Deux des femmes ont, en outre, expliqué qu'elles avaient été dissuadées de dénoncer leurs agressions par des membres du groupe. L'une d'elle raconte qu'après son viol, un officier d'éthique (membre du corps disciplinaire de la Scientologie) présent au domicile

de Masterson l'avait avertie de ne pas prononcer le mot « viol ». Un responsable de l'Eglise, avait dit à une autre qu'elle avait dû « mériter » ce qui s'était passé. Les scientologues croient au karma. La même victime a expliqué que le scientologue lui avait rappelé la « doctrine de son Eglise déclarant que c'était un « crime grave » de dénoncer un collègue scientologue aux forces de l'ordre ». ■

(Source : Rolling stone, 31.05.2022)

1. Lire sur le site de l'Unadfi : *La Scientologie au cœur d'un procès* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/la-scientologie-au-coeur-d-un-proces/>

Du nouveau dans le procès de Danny Masterson : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/du-nouveau-dans-le-proces-de-danny-masterson/>

Vitrine Montessori pour une école scientologue ■ Australie

■ Une mère de famille australienne a eu la désagréable surprise de découvrir que la maternelle Montessori où elle pensait avoir scolarisé son fils était en fait une école scientologue.

Mooroolbark Grammar était la seule école Montessori sans liste d'attente dans sa région. Dans un mail reçu de l'école il était précisé que celle-ci était indépendante, non religieuse et suivait le programme d'éducation australien. Aucun message ou document qu'elle a pu consulter ne faisait mention de L. Ron Hubbard ou de sa méthode, Applied Scholastics. Mais elle s'est posée des questions lorsqu'elle a constaté que tous les autres enfants scolarisés prenaient le même bus pour rentrer chez eux à Ascot Vale, au siège de l'Église de Scientologie.

Mooroolbark Grammar a ouvert récemment à la place de Yarralinda, un établissement fermé en 2021 pour des raisons économiques. Pourtant l'école était financée par l'Etat à hauteur de 17 334 dollars pour chacun de ses 27 étudiants. Cette école

utilisait déjà le programme Applied Scholastics de Hubbard.

Depuis, une enquête du journal *The Age*, a divulgué les liens de l'école avec la Scientologie, à la suite de quoi, l'établissement a remanié son site internet et indiqué dans sa FAQ qu'il utilise les méthodes d'enseignement du fondateur de la Scientologie.

Interrogée sur l'éventuelle couverture utilisée par la Scientologie, Montessori Australia, a déclaré qu'elle n'avait aucune responsabilité sur les écoles qui enseignent selon sa méthode car chacune est gérée de manière indépendante. Cependant le Sydney Morning Herald souligne qu'une autre école scientologue utilisant la pédagogie Montessori est référencé sur le site Montessori Australia.

Mike Rinder, un ancien haut

dirigeant de la Scientologie, s'étonne de l'utilisation de la méthode Montessori par des scientologues. Pour lui « ils doivent être très désespérés pour essayer de se distancer de toute affiliation avec la Scientologie ».

Consumer Affairs Victoria a déclaré qu'il allait enquêter sur l'éventuelle conduite trompeuse de l'école en vertu de la loi australienne sur la consommation qui interdit aux entreprises de faire des déclarations fausses ou trompeuses.

La directrice de l'école Mooroolbark Grammar, née dans une famille d'éminents scientologues australiens, s'est justifiée en disant que son site internet ne mentionnait pas la scientologie car il était encore en construction. ■

(Source : The Sydney Morning Herald, 12.06.2022)

Témoins de Jéhovah

La croyance au cœur du mobile d'une tentative de meurtre ? ■ France

■ Philippe G, un chef d'entreprise Témoins de Jéhovah, comparait depuis mi-juin devant la cour d'assise de Seine et Marne à Melun. Il est, avec un complice, jugé pour tentative de meurtre à l'encontre de son épouse. Le risque d'excommunication s'il divorçait pourrait être l'un des mobiles de son projet d'assassinat.

>>>

>>>

En détention provisoire depuis quatre ans, l'homme nie les faits, affirmant que sa femme et lui auraient été les victimes de voleurs qui leur auraient tiré dessus lors d'un pique-nique dans le parc du château de Champ-sur-Marne où le couple s'était rendu après la sortie de leur congrégation.

Les explications contradictoires de l'homme ont rapidement éveillé les soupçons des policiers qui sont remontés jusqu'à un complice grâce à son téléphone. Ce dernier a avoué avoir été engagé par Philippe G pour « faire peur à quelqu'un ». Mais il affirme avoir refusé d'achever la victime après un tir raté, ainsi que le lui aurait demandé son commanditaire. Il tire quand même sur Philippe G, à sa demande, afin de faire croire à

une agression.

Philippe G avait découvert les Témoins de Jéhovah par sa mère et y avait ensuite entraîné son épouse qu'il avait rencontrée en 2002, alors qu'elle était en pleine dépression. Le couple s'était ensuite marié et fait baptisé en 2004. Mais en 2017 sa vie est bouleversée par l'excommunication de sa mère qui avait divorcé. A la suite de cette excommunication il refuse de la voir. Aurait-il craint de subir le même sort s'il avait divorcé à son tour ?

Bien qu'un représentant du culte ait affirmé durant le procès que « le divorce est admis au sein de la communauté et que les excommunications se faisaient au cas par cas », l'accusation n'écarte pas la possibilité que l'un des mo-

biles de la tentative d'assassinat ait pu être la crainte d'être exclu des Témoins de Jéhovah. En effet, le couple marié depuis treize ans traversait des remous après que la femme a découvert qu'il flirtait avec une employée. Elle aurait d'autant moins apprécié, qu'il aurait déjà fait la même chose en 2015.

Malgré les aveux de son complice, la femme entendue comme témoin doute de la culpabilité de son mari avec lequel elle est toujours mariée.

Les deux accusés encourrent la réclusion criminelle à perpétuité. ■

(Sources : Le Parisien & 20 Minutes, 20.06.2022, 7 sur 7, 22.06.2022)

Le Ciaosn condamné par le tribunal de première instance de Bruxelles Belgique ■

■ **Le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (Ciaosn) a été condamné par le tribunal de première instance de Bruxelles dans un procès qui l'opposait aux Témoins de Jéhovah. Le centre, qui dépend de l'Etat belge, est également condamné à mettre en ligne le jugement sur la page d'accueil de son site pour une durée de six mois.**

Les Témoins de Jéhovah accusaient le Ciaosn d'avoir porté atteinte à leur réputation en publiant, en 2018, un rapport intitulé Signalement sur le traitement des abus sexuels sur mineurs au sein de l'organisation des Témoins de Jéhovah.

Après la parution de ce dernier, de nombreux articles avaient été publiés dans la presse belge affirmant que les Témoins de Jéhovah taisaient les abus sexuels ayant eu lieu en leur sein.

L'organisation n'avait également pas apprécié la recommandation

« concernant la transparence au sein de groupes religieux et philosophiques et la protection des mineurs contre les abus sexuels en particulier ». ■

(Source : Le Soir, 23.06.2022)

Les Témoins de Jéhovah acquittés de leur condamnation pour discrimination ■ Belgique

■ La Cour d'appel de Gand (Belgique) a acquitté, au début du mois de juin 2022, l'ASBL Témoins de Jéhovah dans une affaire où l'organisation avait été reconnue coupable, en mars 2021 « d'incitation à la discrimination et à la haine ou à la violence à l'encontre d'anciens membres. »

L'affaire avait débuté en 2015, après qu'un ancien membre de l'organisation s'était adressé au parquet de Gand afin de dénoncer l'isolement social qui serait ordonné par le groupe à l'encontre des fidèles qui le quittent ou en sont évincés.

Le parquet avait assigné l'ASBL Témoins de Jéhovah pour « incitation à la discrimination sur la base des convictions religieuses contre une personne, et contre un

groupe, et incitation à la haine ou à la violence contre une personne, et contre un groupe ».

Le tribunal correctionnel de Gand avait suivi le parquet en condamnant les Témoins de Jéhovah à 96 000 euros d'amende en mars 2021. La Cour d'appel a estimé, quant à elle, que l'affaire ne reposait que « sur les déclarations d'anciens membres » et fait référence dans son arrêt à la liberté de

culte garantie par l'article 9 de la Convention européenne des droits de l'homme.

Les parties civiles qui s'étaient jointes au dossier ne seront pas indemnisées. Certaines d'entre elles envisagent de se pourvoir en cassation. ■

(Source : VRT.be, 07.06.2022)

La Russie condamnée à payer 67 millions de dollars aux Témoins de Jéhovah ■ Russie

■ La Cour européenne des droits de l'homme vient de condamner la Russie à verser une indemnité de 67 millions de dollars aux Témoins de Jéhovah, estimant illégale l'interdiction du mouvement dans le pays.

La Cour demande à l'Etat Russe de lever cette interdiction, de libérer les 91 Témoins de Jéhovah emprisonnés et de cesser de poursuivre les membres du groupe dans le pays. La Cour a également demandé la restitution des propriétés confisquées par l'Etat Russe.

La Russie avait interdit les Témoins en 2017, les qualifiant « d'organisation extrémiste ». Mais la Cour a estimé que l'interdiction résultait « d'une politique d'intolérance des autorités russes » à l'égard du groupe.

La Russie dispose d'un délai de 90 jours pour faire appel de la décision du tribunal. L'appel est suspensif. ■

(Source : The Washington Times, 07.06.2022)

Développement personnel

À lire

Filgoude, comment je me suis disputée avec le développement personnel, Mathou, Robert Laffont, 2022



■ La graphiste-illustratrice Mathou publie une bande dessinée humoristique relatant ses multiples tentatives de guérir d'une dépression en suivant des méthodes étiquetées « développement personnel ».

Filgoude, comment je me suis disputée avec le développement personnel s'appuie sur le journal intime que tenait l'illustratrice durant la période où, souffrant de dépression, elle testait des recettes et lisait des ouvrages de développement personnel. La bande dessinée aborde l'aspect contraignant, pressurant et nocif du développement personnel : « on ne peut pas prendre soin de soi à n'importe quel prix et surtout sans s'écouter vraiment. Personnellement, le développement personnel m'a fait plus de mal que de bien » déclare-t-elle en interview. Avec transparence et sincérité, l'autrice raconte comment l'espoir qu'elle a placé dans le yoga, la méditation, les cures de detox ne faisait que la mener vers une impasse : « Quand on est dépressif, le but n'est pas de devenir une meilleure version de soi-même, mais d'aller mieux ! Je ne l'ai réalisé que plus tard. » C'est une thérapie suivie auprès d'un psychologue et la prise d'anti-dépresseurs qui lui auront finalement permis d'entrevoir une guérison. Et une meilleure appréciation des petites choses de la vie : « L'ordinaire, c'est génial ! [...] Il n'y a rien de mieux qu'un apéro avec des potes, qu'un plaid, un bouquin, une bonne série. » ■

(Source : 20minutes.fr, 9.06.2022 & psychologie.com, 20.06.2022)

Mouvance catholique

Dissolution de la communauté du Verbe de Vie après plus de 20 ans d'alerte ■ France

■ Réunis à l'abbaye Notre-Dame de Vive Fontaine d'Andecy, dans la Marne, les membres du Verbe de vie ont appris, le 25 juin 2022, que leur communauté disparaîtra définitivement le 1^{er} juillet 2023. Cette décision prise par le cardinal-archevêque de Bruxelles Jozef De Kesel, leur garant, intervient après une visite canonique menée de janvier à avril 2022.

>>>

>>>

Demandée par le conseil de la communauté après la démission de son modérateur général en août 2021, elle a donné lieu à l'audition de plus de 200 personnes et conclu à des « dysfonctionnements graves et systémiques depuis sa fondation ».

Le communiqué publié sur le site du diocèse de Châlons-en-Champagne est sans appel. Il constate que « toutes les tentatives pour préciser le charisme, se donner une règle de vie stable, assurer une gouvernance sereine, et garantir au sein du Verbe de Vie le respect de chacun et la confiance, ont échoué ». Ces dysfonctionnements ont amené 240 membres à quitter la communauté en l'espace de trente années.

Le Verbe de Vie, fondé en 1986, est une communauté charismatique réunissant des sœurs, des prêtres, des laïcs, des familles. Elle proposait diverses activités comme des camps de vacances ou des sessions de guérison spirituelle.

Elle a connu des problèmes de gouvernance depuis sa fondation, dénoncés en 2003, après une première visite canonique, mais

jamais corrigés. A l'époque, Georges et Marie-Josette Bonneval, deux des fondateurs, avaient été priés de se retirer. Il leur était reproché « d'exercer des abus spirituels et une emprise sur plusieurs des membres ». En effet dès le début, ils s'étaient octroyé les pleins pouvoirs. Profitant de l'absence de règle de vie, leur successeur ne fera pas mieux puisqu'il sera dénoncé pour « ses méthodes avilissantes ». Les souffrances des membres n'ont fait que s'accroître du fait d'une absence de formation, de violation du secret de la confession, d'une vie communautaire « viciée par la « médisance », le « soupçon » et les « humiliations ».

Autres dérives reprochées à la communauté, celles de son accompagnateur spirituel, Jacques Marin, accusé par plusieurs femmes d'agressions sexuelles commises dans le cadre de la confession. Confesseur de la communauté depuis sa création, il n'a été inquiété qu'en 2013 après qu'un collectif d'anciens membres ait obtenu qu'il soit suspendu de ses fonctions jusqu'à son procès canonique ouvert en 2015. Au terme de ce procès le ministère de la confession lui

avait été retiré. Depuis, d'autres victimes se sont manifestées. Le prêtre est mort en 2019 à l'âge de 90 ans sans avoir été inquiété par la justice.

Le couple Bonneval, quant à lui, n'a pas respecté sa mise à l'écart et a rejoint la branche brésilienne du Verbe de Vie. Avec quelques anciens du groupe, il a fondé un groupe dissident dénommé la communauté Semences du Verbe.

Mgr François Touvet, évêque de Châlons, a été nommé administrateur du Verbe de Vie jusqu'à sa dissolution. Dans le communiqué publié sur le site du diocèse, il précise qu'il veillera à être à l'écoute des victimes et offre d'aider la quarantaine de frères et sœurs résidentiels à trouver « une nouvelle orientation personnelle ».

Reste aussi à régler les questions matérielles telles que la vente du patrimoine ou la mise à jour des cotisations sociales. La dette de la communauté auprès de la Cavimac (Caisse de sécurité sociale des cultes) s'élèverait à plus d'un million d'euros. ■

(Sources : Famille Chrétienne, 25.06.2022, La Croix, 27.06.2022, Wikipédia & L'envers du décor, 15.09.2016)

Une étrange « voyante » en tournée en France ■ France

■ Debora Marasco, une Italienne qui prétend avoir des apparitions mariales depuis 1992 est venue en France au mois juin pour animer une série de quatre conférences dont le contenu oscillait entre révélation divine, complotisme et ésotérisme. La femme, dont les visions ne sont pas reconnues par l'Eglise, fait pourtant de nombreux adeptes.

>>>

>>>

Pendant plusieurs heures elle parle de ses apparitions qui auraient débuté alors qu'elle n'avait qu'une vingtaine d'années. Sur les photos de l'époque elle apparaît avec d'énormes stigmates au front. Elle qui était portée sur la fête a changé complètement de vie du jour au lendemain.

Durant ses conférences, elle annonce diverses catastrophes, une invasion par la Chine, des pandémies à venir, la fin des temps pour 2023. « Notre société est pleine de personnes malades,

des personnes habitées par le Malin. Nous devons retourner vers la prière » affirme-t-elle. La foule nombreuse venue l'écouter acquiesce.

Pourtant ses apparitions n'ont pas été reconnues par l'Eglise. D'après Joachim Boufflet, spécialiste des apparitions mariales, « il y a une absence de signes valides, et son discours comporte des hérésies ».

Des salles ecclésiales l'ont néanmoins accueillie, mais sans vraiment savoir qui elle était. Le responsable de l'une des salles regrette d'avoir été berné,

d'autant plus que la « voyante est très critique envers l'Eglise ».

Debora Marasco attire un public critique envers l'institution prêt à « se tourner vers le complotisme et les prophéties » selon Joachim Boufflet.

L'essayiste Natalia Trouiller s'inquiète, quant à elle, de la « soif immense de ces révélations » parmi de « nouveaux convertis catholiques pour qui le seul intérêt est l'ésotérisme ». ■

(Source : La Croix, 20.06.2022)

Mouvance
hindouiste

Le docu-série « My daughter joined a cult » examine le cas Swami Nithyananda ■ Inde

■ Le réalisateur et journaliste Naman Saraiya signe un documentaire en trois parties qui relate l'ascension, la disgrâce puis la disparition de Swami Nithyananda. Le gourou est toujours recherché mais l'organisation reste encore très active.

À la suite des accusations d'enlèvement d'enfants et de viols, le gourou avait fui l'Inde en 2019. Il aurait depuis fondé une nation sur une petite île privée près de Trinidad et Tobago.

Visionnable sur la plateforme de streaming Discovery +, la série-documentaire « My daughter joined a cult » (« Ma fille a rejoint une secte ») contient des images inédites des sermons du gourou, de multiples témoignages d'ex-adeptes et fait intervenir la mère de l'adepte décédée en 2014 dans un ashram dans des circonstances

jamais élucidées. Des journalistes et des activistes partagent également dans ce documentaire leur analyse quant à la façon dont le gourou parvenait à attirer et garder sous sa coupe tant d'adeptes, parmi lesquels des personnes riches et influentes. Sarah Landry, son ancienne responsable des réseaux sociaux, raconte devant la caméra les actes de maltraitance verbale et physique que le gourou infligeait à ses adeptes au sein de son ashram. Le documentaire donne aussi la parole à une femme qui a quitté l'ashram très récemment,

et qui a ainsi fourni des détails corroborant certains faits qui n'avaient pas encore été rendus publics. C'était là tout le défi, « Nithyananda est un criminel supposé. On ne peut même pas dire qu'il est un criminel puisque le procès est en attente. Son organisation est encore active et nous devons faire preuve de prudence – nous ne pouvons pas inventer un narratif qui soit diffusé au public et qui puisse influencer les auditions des témoins » a déclaré le réalisateur du documentaire. Car En effet, si le gourou est introuvable, il

>>>

>>>

continue néanmoins de prêcher de là où il est, et ils sont encore

nombreux à visionner ses vidéos postées sur le net. ■

(Sources: timesofindia.com, 02.06.2022 & [India Today](https://india.com), 09.06.2022 & firstpost.com, 22.06.2022)

Mouvance
juive ultra-
orthodoxe

Le leader d'une secte juive ultra-orthodoxe retrouvé mort dans sa cellule de prison ■ Israel

■ Daniel Ambash avait été condamné en 2013 à vingt-six ans de prison pour faits d'abus sexuels sur mineurs. Il a été retrouvé mort en prison. La cause de son décès n'est pas encore établie.

Daniel Ambash devait être libéré en 2037. La commission des libérations conditionnelles devait se réunir ce mois de juin pour étudier sa demande de libération anticipée.

Juif ultra-Orthodoxe de la branche de Bratslav, Ambash était à la tête de ce qui était communément appelée « la secte de Jérusalem ». Il avait six femmes et quatorze enfants, tous gardés dans des conditions proches de l'esclavagisme : confinés de force, régulièrement battus, électrocuté et violés. L'affaire avait été dévoilée en 2011 après qu'une des femmes d'Ambash avait parlé publiquement de ce qui se déroulait au sein du groupe. Le public avait alors découvert ce qui a été décrit comme un des cas d'abus les plus choquants de l'histoire du pays. Entre autres

actes de maltraitance, Ambash avait plongé la tête d'une de ses femmes dans l'eau des toilettes jusqu'à ce qu'elle suffoque. Il avait également violé sa fille devant toute la famille, enfants inclus, prétendant que cela faisait partie de « ses devoirs » de femme dans le cadre de « la vie de famille ».

Parmi les femmes d'Ambash, quatre se considèrent encore comme ses épouses. Elles avaient demandé en 2018 que l'état d'Israël leur accorde des visites conjugales, déclarant que rendre visite à leur mari et avoir d'autres enfants de lui faisait partie de leurs « droits fondamentaux ». La requête n'avait pas été acceptée et Ambash avait fait appel. A l'époque le service pénitentiaire israélien accusait Ambash de « profiter de ses droits en tant que prisonnier » et de maintenir « le contrôle sur sa secte grâce aux

appels téléphoniques. »

En 2019, les quatre femmes s'étaient officiellement enregistrées en tant que parti politique sur la base d'un programme défendant la liberté de l'individu. « Nous croyons que la Torah donne aux gens le droit de choisir leur propre vie, qu'il n'est pas dans le rôle de l'Etat d'intervenir ni d'empêcher cela. Et nous nous battons pour ce droit », avait déclaré Ayelet Ambash.

Vendredi 10 juin, Daniel Ambash a été retrouvé inanimé dans sa cellule de prison. Les ambulanciers qui se sont précipités sur les lieux n'ont pas pu le réanimer et l'ont déclaré mort. Les circonstances du décès vont être examinées. ■

(Sources: timesofindia.com, 02.06.2022 & [India Today](https://india.com), 09.06.2022 & firstpost.com, 22.06.2022)

Le lobbying évangélique, la Chronique d'Amnesty International, mai 2022



■ Au sommaire du dossier :

Les évangéliques et la politique

Une grande majorité d'évangéliques soutient Trump. Ils étaient 77% à voter pour lui en 2016, 84% en 2020. Lorsque Mike Pence, un évangélique, a dû certifier la victoire de Joe Biden le 6 janvier 2021, la foule qui se tenait à l'extérieur du Capitole a réclamé sa mise à mort par pendaison. Ce jour-là, l'idée et le nom de Dieu étaient très présents, à la fois dans l'esprit des émeutiers persuadés qu'une fraude électorale était à l'œuvre, mais aussi inscrits sur les pancartes et les t-shirts.

Cette loyauté sans faille des évangéliques vis-à-vis de Donald Trump, propriétaire de casinos, plusieurs fois divorcé, peut sembler inappropriée. L'historien Mark Noll explique qu'« une grande partie de ce qui distingue l'évangélisme américain n'a rien à voir avec la foi chrétienne », et caractérise ce groupe comme « le plus facilement réceptif aux absurdités conspirationnistes, le plus méfiant vis-à-vis de leurs adversaires politiques, et le plus agressivement anti-intellectuel ».

L'article questionne l'origine mais aussi les objectifs de l'implantation d'une vision aussi binaire et manichéenne du monde. L'interview de Randall Balmer, un historien des religions américaines, spécialiste de l'évangélisme et prêtre épiscopal, est très éclairante à ce sujet.

Une série sur Jésus : The Chosen

The Chosen est une série réalisée par l'évangélique Dallas Jenkins. Très populaire aux États-Unis, la saison 1 a été diffusée aux dernières fêtes de Noël sur la chaîne C8 de la TNT. Le parti pris : dépeindre Jésus et ses disciples comme d'imparfaits humains. Sept saisons sont prévues, et au vu de l'incroyable succès rencontré par les deux premières, qui ont fait récolter à la série plus de 40 millions de dollars, il n'y aura pas d'obstacle à leur réalisation.

L'accueil des évangéliques au sein du GOP

Cet article aborde les travaux de Nicole Asmussen Mathew, professeure en sciences politiques à l'université californienne d'Oakland. Elle a étudié les convictions religieuses des parlementaires entre 1995 et 2017. Les résultats de cette étude démontrent que ce n'est plus le vote évangélique qui sert à faire élire des républicains. Ce sont les républicains eux-mêmes qui sont devenus évangéliques. La présence de cette communauté en politique permet de faire avancer leur agenda conservateur, notamment sur les sujets de l'avortement, du mariage homosexuel et de l'éducation. L'article relève aussi le soutien financier qu'a pu apporter à la campagne de Trump de grandes figures influentes du monde évangélique. Certaines organisations fondées pendant la campagne 2020 de Trump utilisaient la religion comme socle pour récupérer les voix de minorités ethniques.

El Reino, fiction mêlant évangélisme et criminalité

C'est l'histoire d'un pasteur évangélique officiant en Argentine. Celui-ci se lance dans la course à la présidentielle. Son colistier est assassiné ; le pasteur devient du jour au lendemain favori. Violence, ambition et clientélisme sont les éléments clés d'une intrigue qui ne ravit pas l'Alliance chrétienne des Églises évangéliques de la République argentine. Dans un

>>>

>>>

communiqué, elle accuse la scénariste Claudia Piñeiro d'utiliser la série pour exprimer des rancœurs personnelles. L'actrice principale a aussi été vivement critiquée et attaquée sur Internet pour sa participation à *El Reino*. La réalisatrice regrette qu'une partie du public ne puisse pas voir en sa série une fiction qui n'aborde pas la religion à proprement parler, mais plutôt son instrumentalisation à des fins politiques et électorales. ■

(Source : Amnesty International, mai 2022)

Paranormal

Pratiques ésotériques : attention à la dépendance ■ France

■ Il est difficile d'imaginer que la cartomancie ou des pratiques proches puissent mener à la dépendance ou à l'emprise, pourtant plusieurs de leurs adeptes ont témoigné pour le journal *Elle* de l'addiction dont elles

avaient souffert.

A l'image de Constance, 23 ans, devenue addict à la cartomancie à la suite d'une rupture amoureuse. Chaque tirage de carte lui laissait imaginer qu'elle pourrait renouer avec son amour déçu et provoquait en elle un pique d'adrénaline euphorisant. Elle a finalement réalisé que cette pratique avait camouflé de longs mois de dépression et l'avait empêchée de faire le deuil de sa relation. Une autre jeune femme raconte qu'elle en était venue à baser tous ses faits et gestes sur l'utilisation du pendule.

Selon Stéphanie Label, addictologue, l'addiction aux pratiques ésotériques s'installe de la même façon que la dépendance aux drogues. Elle est souvent associée à un plaisir

immédiat éprouvé lors des premières expériences que l'on a toujours plus envie de reproduire, surtout si le plaisir s'amointrit. Pour la spécialiste, « vivre selon des croyances n'est en rien une addiction », mais lorsque le soulagement qu'elles apportent incite à y retourner sans cesse, lorsqu'un horoscope ou une autre pratique incitent à quitter un travail et que le temps et l'argent qui y sont investis deviennent trop importants, lorsque la pratique devient la solution pour gérer tous les problèmes, il y a lieu de s'inquiéter. Pour Stéphanie Label ce sont des signes de dépendance.

Le monde du bien-être et des thérapies dites alternatives n'échappe pas à cette problématique et lorsque qu'on

a affaire à un thérapeute mal intentionné, comme Sabrina, 35 ans, cela peut se révéler dramatique. Attirée par une collègue chez sa mère thérapeute, elle est restée dix ans sous son influence. Au prix de 100 euros la séance, la thérapeute la convainc qu'elle a des dons, lui fait croire qu'elle a le pouvoir de nettoyer ses énergies et l'amène à renoncer à ses études et à rompre avec sa famille jugée toxique. Coupée de tous ses repères, Sabrina ne fréquentait plus que des personnes liées à la thérapeute. Aujourd'hui sortie de l'emprise de la thérapeute, elle aurait voulu porter plainte, mais ne l'a pas fait faute de preuves.

Le regain des pratiques ésotériques inquiète Pascale

>>>

>>>

Duval, porte-parole de l'Union Nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de secte (Unadfi), qui rencontre souvent le genre de problématique vécue par Sabrina. Selon elle une personne ou une communauté peuvent être à l'origine d'une situation d'emprise qui se manifeste souvent par une radicalisation de la pensée et une rupture avec la vie d'avant. Une enquête menée par l'Unadfi et l'institut de sondage Odoxa a montré que

les jeunes et les personnes de 40-50 ans, peu à l'aise avec l'outil internet, sont particulièrement touchés. En dépit de leur niveau d'étude, les cadres supérieurs ne sont pas épargnés et sont attirés par des mouvements qui leur promettent de faire partie de « l'élite de la société ». Pascale Duval signale que si un proche « vous dit qu'il agit de telle manière sur les conseils de sa chamane, par exemple, alors posez-vous des questions ».

Certaines praticiennes rencontrées par le journal Elle, ont conscience du pouvoir et de l'emprise qu'elles pourraient avoir sur des clients et imposent des limites, comme un nombre restreint de consultations, ou orientent vers des spécialistes lorsqu'elles constatent qu'elles ont affaire à une personne dépressive. ■

(Source : Elle dimanche, 26.05.2022)



PSNC

La surprenante ligne éditoriale des éditions Guy Trédaniel ■ France

■ L'éditeur Guy Trédaniel, pionnier sur le marché du bien-être et de la spiritualité, publie chaque année près de 600 nouveaux ouvrages sur la spiritualité, le bien-être et le développement personnel. Référence du milieu, l'éditeur compte néanmoins dans son catalogue des auteurs aux idées controversées. Thibaut Schepman, journaliste pour *Les Jours* s'est penché sur quelques-uns d'entre eux dans le cinquième volet de sa série d'articles : *Conspiration : gourous, fachos, antivax : ils vivent du complot*.

L'un des auteurs à succès de la maison d'édition, Luc Bodin, dont la popularité s'est étendue dans le grand public grâce aux soins collectifs et groupes de prière qu'il anime sur Youtube et grâce à des émissions de bien-être diffusées sur RTL ou la chaîne C8, est un ancien médecin qui s'est auto-radié en 2014. Selon Bruno Boyer, le président de la section Santé publique du Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM), il a probablement voulu ainsi échapper à une sanction

disciplinaire, une enquête sur lui étant en cours à l'époque.

L'homme n'hésite cependant pas à utiliser son ancien titre de médecin comme gage de sérieux. Ce « conférencier, spécialiste en médecine naturelle et soins énergétiques », ainsi qu'il se présente sur son site, promeut diverses thérapies non reconnues comme l'Ho'oponopono, une tradition ancestrale hawaïenne de guérison désormais mâtinée de références New Age. Selon lui tous les problèmes personnels

peuvent être résolus par le pouvoir de la pensée ainsi que le prétend la théorie de la « loi de l'attraction ». Mais cette théorie est dangereuse car elle sous-entend que « les personnes en souffrance sont responsables de leurs malheurs ». Luc Bodin lui-même explique dans une vidéo¹ à propos d'une femme victime de violences conjugales qu'il y a « quelque chose dans sa manière de penser qui attire à elle des situations comme ça ».

Mais il n'en reste pas là : durant la

>>>

>>>

pandémie, outre des formations payantes, il a dispensé de fausses affirmations au sujet du Covid-19 et proposé des pseudo traitements pour éviter les effets secondaires des vaccins. En 2020, il a publié sur son site un livret intitulé *Manuel de (Sur)Vie*, au contenu à la fois prophétique et conspirationniste dans lequel il raconte que des puissances obscures concourent actuellement à provoquer des guerres pour se nourrir de la souffrance des humains. Pour faire face à ce péril et faire « advenir le Monde de demain », où tout sera possible, même se téléporter, il propose de méditer avec lui pour augmenter son « taux vibratoire » et « élever sa conscience ».

Parmi toutes les thérapies qu'il promeut sur internet, figure aussi le décodage biologique, inspirée de Ryke Geerd Hamer, un médecin allemand condamné en 2004 à trois ans de prison « pour escroquerie et complicité d'exercice illégal de la médecine ». Sa méthode qui présupposait une origine psychosomatique de la maladie, a amené des patients à rejeter tous les traitements conventionnels.

Luc Bodin affirme aussi que les enfants autistes ou hyperactifs sont des « enfants indigo », un concept issu de New Age qui amène à considérer les enfants comme des êtres supérieurs ou des sauveurs du monde et qui aboutit parfois à leur

déscolarisation ou à l'abandon de soins.

Interrogée par Thibaut Schepman, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) explique que Luc Bodin a mis en place un « dispositif commercial de vente de formations dont les théories et les pratiques s'inscrivent dans le vaste courant des approches dites "énergétiques" ». A ce jour la Miviludes aurait reçu 24 saisines sur le thérapeute.

Autre médecin controversé au catalogue des éditions Trédaniel, Jean-Pierre Willem, radié en 2008. La chambre disciplinaire de l'ordre des médecins lui reprochait, entre autres, d'avoir « présenté comme salutaires des traitements dont l'efficacité n'est nullement démontrée et d'avoir prescrit des traitements illusoire à des patients souffrant d'un cancer ». Dans son rapport de 2010, la Miviludes signalait qu'il se prétendait capable de guérir le sida avec des plantes. Comme d'autres thérapeutes, il est réapparu durant la pandémie en proposant de soigner le Covid avec des huiles essentielles.

Parmi les autres auteurs cités par le journal *Les Jours* figure aussi Martine Gardéna, médecin déjà suspendue par l'Ordre, Julien Drouin radié en 2016, et Louis Fouché l'une des dernières

recrues. Tous ont en commun d'avoir répandu de fausses informations durant la pandémie et proposé des traitements maison contre le Covid-19.

La maison d'édition publie aussi des auteurs qui se sont distingués par leurs idées complotistes durant la pandémie, comme Michel Dogna, naturopathe et fondateur d'une boutique de produits de santé naturelle, qui soupçonne le vaccin de cacher une micropuce RFID. Ou Xavier Bazin, auteur de Big Pharma démasqué, qui lui aussi propose un pseudo-protocole naturel contre le Covid et diffuse des théories conspirationnistes à ses 18 000 abonnés Telegram.

Les Jours cite enfin Michel-Yves Bolloré (frère de Vincent), l'un des rares auteurs à succès. Il a déjà vendu à plus de 100 000 exemplaires de son livre *Dieu, la science, les preuves*, co-écrit avec Olivier Bonnassies, cocréateur de la Fondation pour l'évangélisation par les médias. Cet ouvrage devait être adapté à l'écran par les frères Bogdanoff, mais ces deux adeptes des médecines alternatives qui n'étaient pas vaccinés sont morts du Covid au tournant de l'année 2021-2022. Eux aussi figuraient au catalogue de Guy Trédaniel. ■

(Source : *Les Jours* 06.06.2022)

Une tournée Suisse vantant la Médecine nouvelle germanique ■ Suisse

■ « Swiss Tour 2022 » est une série de conférences gratuites prévues cette année à travers toute la Suisse. Le thème : la Médecine nouvelle de Hamer.

Il faut passer par un site et fournir son adresse électronique pour avoir connaissance des dates et des endroits où se dérouleront les conférences. Le « Swiss Tour 2022 » a été annoncé par un des partisans de Hamer, créateur de la Médecine nouvelle en 1981. Il s'agit d'une théorie selon laquelle les maladies trouvent leur origine dans des traumatismes émotionnels, qu'il faut régler pour venir à bout de la maladie. Certains des adeptes de Hamer, décédé en 2017, continuent de promouvoir cette théorie dangereuse, qui a causé plusieurs morts. Le spécialiste

des cancers Franco Cavalli trouve problématique que des soutiens de Hamer organisent cette tournée : « Les théories contiennent des éléments antisémites et racistes et sont complètement absurdes. De tels sermons sont dangereux. »

Hamer propageaient en effet également des théories complotistes et antisémites. Il prétendait que les oncologues juifs se servaient de la chimiothérapie pour détruire l'humanité. Cavalli avait déjà demandé en 2017 que les autorités sévissent face aux cas de « guérisseurs miracles

autoproclamés ». Si chacun est libre de choisir comment il se soigne, « les fausses promesses de guérison, en revanche, sont un domaine dans lequel une action gouvernementale serait possible », estime Georg Otto Schmid, expert en religions et en secte. Ce dernier voit en la Médecine nouvelle « un mouvement très problématique »

■
(Sources: news.techno-ar.com, 09.06.2022 & 20minutes.ch, 12.06.2022)

Un médecin généraliste adepte de la médecine chinoise condamné pour viol ■ France

■ Un médecin généraliste du Vaucluse, adepte de la médecine chinoise, de l'homéopathie et de l'acupuncture, a été condamné le 8 juin par la cour d'assises du Vaucluse à huit ans de prison pour viol.

Après plusieurs fausses couches, une patiente était parvenue à mener à terme une grossesse à la suite de consultations avec ce médecin. Selon l'expertise psychiatrique, il se sentait « rédempteur ». L'expertise le décrit également comme « singulier » et « isolé dans sa pratique ».

Les faits ont été commis en 2016. La consultation avait débuté par une séance d'acupuncture avant qu'il ne prodigue un « massage intra vaginal » à sa patiente qui le consultait pour des « anxiétés

et des insomnies » qu'il a voulu traiter « en massant les méridiens de la rate, du foie et des reins » en passant par l'organe génital de sa patiente. La patiente parle d'une introduction digitale, suivie d'une tentative d'introduction avec son sexe. Le médecin explique avoir perçu de la part de la patiente « une approbation thérapeutique », et estime qu'elle « participait » pleinement à la séance de massage. Mais lors de l'audience, la patiente en larmes a expliqué : « Je me laissais faire mais je ne comprenais pas ce qui

se passait. Mon cerveau était en off, j'ai culpabilisé longtemps ». Sa mère confie : « après ces faits, je l'ai perdue ».

La procureure générale avait initialement requis six ans de détention, mais les jurés sont allés au-delà, le condamnant à huit ans. Il lui est également définitivement interdit d'exercer sa profession. ■

(Source : lequotidiendumedecin.fr, 09.06.2022)

Une analyse du mode de pensée complotiste ■ France

■ **Publié en mai, le livre du journaliste Anthony Mansuy, *Les Dissidents* se penche sur ce qui a permis au complotisme d'imprégner l'ensemble de la société. Il aborde également la façon dont les « influenceurs complotistes » utilisent des techniques issues du marketing et de la communication pour capter leur audience. Dans un entretien publié par *l'Express*, le journaliste explique les idées défendues dans son ouvrage.**

Anthony Mansuy explique avoir réalisé l'ampleur de la propagation des théories conspirationnistes en lisant sur des pancartes, lors d'une manifestation en juillet 2021, des slogans normalement réservés à la sphère internet. Il a alors compris qu'un bouleversement s'était opéré. Selon lui, le confinement et les différentes interdictions ont fait naître des « consommateurs » de complots s'attachant à comprendre le monde par le prisme de théories complotistes et de la pensée magique. Les théories complotistes ont dès lors cessé d'être exclusivement cantonnées aux réseaux sociaux pour s'afficher dans la sphère publique. Il identifie un dénominateur commun aux adeptes du complotisme, celui de la défiance. Et il estime qu'aucune frange de la population n'est plus encline qu'une autre à adhérer au complotisme, tout personne étant portée à avoir des incertitudes de tous ordres.

Selon lui, utiliser les termes « conspirationniste » et « complotiste » pour désigner une personne est avant tout une manière de dénigrer des croyances que l'on rejette. Ces

termes sont bien souvent utilisés comme des marqueurs sociaux : ils caractérisent dans la majorité des cas des personnes issues de classes sociales inférieures. Cependant, le complotisme est plus large et cette idée trop restrictive.

Il a été observé que la politique internationale est de plus en plus souvent étudiée à travers un prisme complotiste. L'auteur du livre considère que cela est en partie dû à la multiplication des médias et influenceurs conspirationnistes lors de la pandémie de Covid-19. De nombreuses personnes ont utilisé les réseaux sociaux ou de nouveaux médias internet pour s'informer. Or, derrière ces comptes se cachent de véritables hommes et femmes d'affaires qui s'inspirent du marketing et la communication. Car leur objectif est bien de capter leur audience le plus durablement possible. La stratégie est toujours la même : proposer une analyse de l'actualité qui détonne par rapport à celle proposée par les médias traditionnels. Une fois son attention retenue, le lecteur se voit proposer de s'abonner, d'acheter tel ou tel produit dérivé,

ou de faire une offre de don.

L'auteur s'interroge sur le traitement par les médias traditionnels du phénomène complotiste, le jugeant parfois contre-productif lorsque « l'effroi », « l'indignation » ou la quête du sensationnalisme prend le pas sur les véritables problématiques à étudier. Cela amène en fin de compte certains sceptiques à se radicaliser davantage sur leurs croyances, jusqu'à se revendiquer fièrement comme complotiste.

Enfin, il regrette qu'en France la problématique ne soit abordée qu'à travers les notions d'esprit critique et de façon de consommer l'information. Ne niant pas la nécessité de former à l'esprit critique et à l'éducation aux médias, il pense qu'il faut néanmoins explorer une autre notion, celle de la quête de sens. La vie de la plupart des personnes interrogées pour son livre « se résume à métro-boulot-dodo. Ils n'en voient plus l'intérêt. » Ces personnes sont animées par un grand sentiment d'injustice quant aux scandales politiques, financiers, pharmaceutiques ou environnementaux. La politique a un rôle à jouer, celui de rétablir

>>>

>>>

le dialogue afin de redonner confiance dans les institutions. L'entretien se termine sur la question des journalistes. Selon Anthony Mansuy l'extrême

défiante qui existe envers ce métier appelle à une remise en question et à rediscuter le « modèle économique de la presse et notamment la concentration

des médias et leurs liens avec des grands groupes industriels ». ■

(Source : L'Express, 16.06.2022)

La place de la violence dans le complotisme ■ France

■ **Le journaliste Thibaut Schepman s'est plongé pour *Les Jours* dans le contenu vidéo de Martial L., l'homme qui a tué d'une balle dans la tête un jeune Français d'origine espagnole et marocaine le mois dernier. Ce qu'il a visionné montre selon lui que Martial L. n'avait fait que suivre un itinéraire tout tracé et déjà emprunté par certains, partant du conspirationnisme pour aboutir à l'acte violent.**

Le fondateur du site Fdesouche ne considère pas Martial L. comme partisan des idées d'extrême droite : « Le tueur qu'on nous présente comme un mec d'extrême droite est surtout un complotiste pro-islamiste antisémite ». Du côté de Boulevard Voltaire, on voit en Martial L. un « déséquilibré complotiste » au « profil pour le moins atypique ». À première vue, Martial L. est un personnage aux opinions variées. Il est convaincu que les attentats que la France a connus en 2015 ont été menés par les services secrets israéliens. Il a aussi des croyances d'ordre ésotérique, mentionnant dans ses vidéos qu'il cultive l'artémisia, une plante médicinale qui se boit sous forme d'infusion, produit miracle encensé par une certaine frange complotiste. Il s'était fait un nom après un passage remarqué dans l'émission TPMP, où il avait crié depuis le public des propos virulents à l'encontre d'un médecin présent sur le plateau. Thibaut Schepman voit derrière

cet apparent méli-mélo un « ensemble idéologique » et pour lui le cas de Martial L. est analogue à bien d'autres cas de passages à l'acte violents perpétrés par des complotistes affiliés à ce même ensemble idéologique. Il cite le cas de Frederik Limol, un homme qui avait tué trois gendarmes en décembre 2020 dans le Puy-de-Dôme après avoir visionné pendant des heures des vidéos s'attachant à prouver que l'élection américaine avait été truquée. Cet homme refusait que sa fille se fasse vacciner contre le Covid-19. Il cite un autre cas, celui de Valentin Marcone, qui avait tué son patron ainsi que son collègue en 2021 dans le Gard, et qui était également anti-vaccin, persuadé que la pandémie et la campagne de vaccination servaient à enrichir les élites et le gouvernement. D'autres exemples montrent une corrélation entre idéologie d'extrême droite, croyances ésotériques et pensée violente : Rémy Daillet, qui défend à la fois des idées néonazies et la

thèse d'un complot derrière les antennes 5G ; l'enlèvement de l'infectiologue Christophe Berger en mars dernier par un ravisseur complotiste et anti-vaccin ; la mort en mars dernier de toute une famille dont les membres avaient sauté par-dessus le balcon de leur appartement, probablement à la suite d'une dérive conspirationniste selon les premiers éléments de l'enquête ; enfin, les attentats de Christchurch en Nouvelle-Zélande en 2019 ainsi que ceux de Buffalo aux Etats-Unis au mois de mai dernier, perpétrés par des complotistes revendiquant leur adhésion à la théorie du grand remplacement.

Le journaliste s'interroge sur la présence dans le même esprit d'un certain rapport à la violence et d'une croyance dans les vertus des traitements à base de produits dits naturels. Il cite l'historienne Marie Peltier, qui rappelle la double articulation de l'idéologie d'extrême droite : « l'extrême droite fonctionne

>>>

>>>

toujours en s'appuyant sur deux boutons sémantiques : d'une part une pensée antisystème, c'est-à-dire "on nous ment, on nous manipule" ; et d'autre part un registre civilisationnel, c'est-à-dire "il y a des êtres naturellement purs et des êtres naturellement moins purs" ». Ainsi la morale, l'éthique et la transparence se confondent avec une certaine

idée de la pureté. A quel moment surgit la violence dans tout cela ? Pour Valérie Igounet, historienne spécialiste du négationnisme, la violence est constitutive de la machine complotiste : « quand on passe du temps à écouter les personnalités complotistes, on constate que leurs idées reposent sur un socle de défiance généralisée mais aussi de haine et

d'ultra violence. Je ne suis donc pas d'accord avec le vocabulaire parfois utilisé pour les désigner comme "théories alternatives". Ce sont plutôt des idéologies dangereuses. » Et de rappeler que les services secrets français restent en alerte concernant les risques de passages à l'acte violents liés au complotisme. ■

(Source : [lesjours.fr](https://www.lesjours.fr), 23.06.2022)

La variole du singe : recette pour élaborer un récit complotiste ■ France

■ **Le nombre d'infectés à la variole du singe ne cesse d'augmenter. Si aucun décès n'est à déplorer, et qu'il y a très peu de cas graves, l'épidémie a donné lieu à un récit complotiste plutôt familier : tout était calculé. A la base de ce récit, un authentique exercice de simulation mettant justement en scène une pandémie de variole du singe.**

L'idée est la même que pour la pandémie de COVID-19 : l'épidémie de variole du singe a été planifiée par les élites mondiales afin qu'elles puissent continuer à imposer des restrictions liberticides sur la population. Pour certains, ce sont les vaccins contre le Covid-19 qui sont directement à l'origine de la variole du singe. Comme dans beaucoup de cas où une théorie du complot émerge à la suite d'un événement générant angoisse et inquiétude, le point de départ est une information authentique. En l'occurrence, il s'agit d'un document émanant du Nuclear Threat Initiative, un organisme qui étudie les scénarios sanitaires et militaires présentant un danger pour la planète. La NTI a élaboré en 2021 un de ces scénarios, utilisant la date du mois de mai

2022 et le pays fictif de Briana pour imaginer et examiner les dangers que ferait encourir à la population une épidémie de variole du singe. Alors que l'épidémie se développait rapidement au printemps dernier, ce document a été déterré et partagé sur les réseaux sociaux. Pour les complotistes, il constituait la preuve que la rumeur disait vrai : cette épidémie était prévue. De surcroît, la Fondation Bill et Melinda Gates, qui joue un rôle très important dans la lutte contre les épidémies mondiales, verse des financements à la NTI. Cette donnée, ainsi qu'un amalgame d'arguments pro-Trump, antisémites et anti-Big Pharma ont permis aux complotistes de garder leur cible favorite : le milliardaire et mécène Bill Gates. Le fait est qu'il s'agit bel et bien

d'une coïncidence. D'une part, ce type d'exercice de simulation est tout à fait courant. D'autre part, si la NTI a conçu ce scénario, c'est que l'organisme avait calculé qu'il serait hautement probable qu'il se concrétise. Le risque d'une flambée de la variole du singe (une maladie qui circule en Afrique depuis plusieurs décennies) était très réel et documenté.

Ce cas illustre parfaitement les ressorts de l'esprit complotiste : inverser la cause et l'effet et ne pas parvenir à percevoir une coïncidence, mais bel et bien un projet. La surinterprétation des choses et la surestimation de l'influence des mécènes servent une vision intentionnaliste du monde. C'est une aubaine pour les médias complotistes. Ainsi les sites Nexus, Résistance Mondiale ou encore 1scandal.com ont fait

>>>

>>>

circuler ce fameux document, alimentant la suspicion. Dans le détail, la simulation ne correspond pas entièrement à ce qui s'est déroulé dans la réalité, mais dans la mesure où ces médias complotistes ont intérêt à capitaliser sur cette fausse information, ils ont complètement tu ces différences.

Une lecture complotiste de

cette épidémie exclut l'analyse et l'exploration des véritables facteurs qui favorisent les zoonoses, les maladies transmises aux hommes par les animaux. Ces facteurs sont établis et observables, à savoir l'intensification des voyages, la déforestation, la multiplication des élevages industriels, le commerce et la consommation

d'animaux sauvages. Tout cela contribue au déséquilibre des écosystèmes et favorise le déclenchement d'épidémies mais ne se prête pas à la « méthode » conspirationniste, qui consiste à systématiquement cibler des instances ou entités cachées dans l'ombre. ■

(Sources : lemonde.fr, 08.06.2022 & rfi.fr, 10.06.2022)

Yoga

La réputation du yoga en baisse ■ France

■ **L'engouement pour le yoga n'a pas diminué, bien au contraire. Beaucoup de personnes se sont mises au yoga durant la pandémie et les différents confinements. Mais ce sport n'est plus pratiqué comme auparavant et le yoga a vu son modèle économique profondément modifié.**

De plus, une meilleure conscience du risque sectaire dans ce domaine a mis à mal la vision d'un sport rimant avec épanouissement.

Le nombre d'adeptes du yoga en France a augmenté de 300% entre 2013 et aujourd'hui. Pour autant de nombreux studios de yoga ont sombré dans la faillite ces dernières années. « On a eu en moyenne une baisse de 50% de la fréquentation dans les studios après les confinements successifs. » explique Anne-Julie, fondatrice de Chakra Flow Yoga. A titre d'exemple, les Tigre Yoga Clubs, des studios luxueux de yoga implantés depuis une décennie dans les beaux quartiers de Paris, sont en liquidation judiciaire. Elodie Garamond, fondatrice de ce réseau explique que « la demande a été multipliée par quatre, et l'offre par dix ». Entre les applications bon

marché proposant l'accès illimité à des cours de yoga de qualité, la multiplication des professeurs indépendants et les séances de yoga dispensées dans les salles de sport généralistes, les studios de yoga n'ont pas forcément survécu.

Il existe également un malaise au niveau de l'enseignement du yoga. Il a pu paraître tentant de se tourner vers l'enseignement du yoga, compte tenu de son image léchée et polie sur les réseaux sociaux (tenues, décors, poses, style de vie...) et de la possibilité d'une reconversion professionnelle relativement simple et rapide. Toutefois on sait aujourd'hui que c'est une activité plutôt source de stress,

qui peut mener à une certaine précarité : « c'est un leurre de croire que l'on va bien gagner sa vie en étant prof de yoga. Dans les grandes villes, c'est quasiment impossible : en général, les profs sont auto-entrepreneurs, courent d'un studio à l'autre pour donner leurs cours, pour être payé une misère. » explique Isabelle Morin-Larbey, de la Fédération nationale des enseignants de yoga. Ainsi, le burn-out ne serait pas si rare chez ces enseignants.

Au-delà de toutes ces difficultés, le yoga se heurte aussi à une baisse de réputation en tant que pratique de bien-être. De nombreux adeptes se sont tournés vers le yoga à un moment charnière de leur vie, « divorce,

>>>

>>>

retraite, maladie », explique Carmen Garcia, professeure de sociologie, qui précise que « le yoga est l'une des rares pratiques sportives où les adhérents sont très, très diplômés. » Fragilisé mais aussi aisé, le public que le yoga attire est vulnérable au risque sectaire. Les clients de ce sport peuvent investir certaines sommes pour participer à des stages ou retraites. Mais, comme le souligne le renseignement territorial dans un rapport signé

par la police, la gendarmerie et la Miviludes, « la multiplication des lieux de retraite ou de stage de yoga, de méditation ou d'initiation chamanique génère une augmentation du risque de dérives sectaires. » Dans le rapport 2021 de la Miviludes, qui faisait état de 160 signalements pour le yoga et la méditation, on lit le témoignage d'un homme inquiet pour sa compagne : « elle a décidé, depuis quelques mois, de suivre une formation

professionnelle de yoga. (...) Elle semble anesthésiée, robotisée parfois. Et elle a comme des pertes de mémoire, elle cherche ses mots au fur et à mesure. Et elle semble ailleurs, déconnectée de tout, sauf de sa démarche pour devenir prof de yoga. » ■

(Source : [elle.fr](https://www.elle.fr), 26.06.2022)

Ecologie

À lire

***Ecofascismes*, Antoine Dubieau, Grévis, mai 2022**



■ Dans *Ecofascismes*, paru en mai aux éditions Grévis, le chercheur en sciences sociales Antoine Dubieau retrace l'histoire de cette pensée idéologique née dans les années 1970.

L'écofascisme se définit par l'introduction d'idées fascistes dans le discours écologique. On assimilera donc la nature, les cultures, les sols et les climats à ce qui sera considéré comme l'identité culturelle d'une nation. Ce courant d'idées s'est indubitablement imposé récemment. Dans le manifeste du micro parti Les Localistes, fondé en 2020 par un élu RN et un ancien membre de LFI, on peut lire leur désir de « rendre vie à nos petites patries qui font plus grande la France. (...) Nous ne sommes pas en France, nous sommes de France. Chez nous ! Notre France, nous entendons la faire plus belle. » L'encyclique sur l'écologie *Laudato si'* publiée en 2015 par le pape François défendait des positions homophobes ou antiféministes sur la base d'un respect pour les lois de la nature. Si pour l'instant l'écofascisme est une idéologie marginale, il est bien possible qu'elle ne le reste pas. Car la crise climatique génère des peurs que l'extrême droite pourrait très bien exploiter, incitant à sauvegarder la nature par le biais de la sauvegarde de l'identité.

Ecouter le podcast : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/et-maintenant/et-maintenant-du-jeudi-02-juin-2022-1532965>

(Source : radiofrance.fr, 02.06.2022)

Haut potentiel intellectuel (HPI)

Sommes tous surdoués ? Les demandes de consultation HPI explosent ■ France

■ HPI, une mode, un concept attractif. Le « Haut Potentiel Intellectuel » est présent partout, notamment dans les librairies où les livres de la psychologue Jeanne Siaud-Facchin, fondatrice des centres Cogito'z, attirent de nombreux parents et les poussent à consulter.

Des parents estimant que leur enfant est en mal-être, dépressif ou juste hypersensible, sont amenés à consulter la psychologue clinicienne

Jeanne Siaud-Facchin, déboursant pour cela des sommes importantes. La praticienne réalise des tests de sensibilité consistant principalement

à interpréter des tâches. Elle a fait de sa formule une marque en fondant en 2003 les centres Cogito'z, dont 7 en France.

>>>

>>>

Mais d'anciens patients alertent et dénoncent un véritable « business ». Parmi eux, une quadragénaire diagnostiquée HPI alors qu'elle présentait des troubles autistiques explique : « Je suis allée chez Cogito'z. J'avais l'espoir qu'on me fasse un bilan neuropsychologique complet. En fait ce qu'on me propose c'est uniquement un test de QI qui révèle que je suis HPI. Ils s'arrêtent au diagnostic parce qu'il est facile à entendre et derrière ils peuvent proposer une guidance.»

Après ces premières consultations, on engage en effet les patients à participer à des ateliers de « gestion des émotions ». Deux psychologues qui ont travaillé dans ces centres dénoncent « une forme d'emprise » et des diagnostics « au doigt mouillé ». Ils révèlent qu'il fallait faire du chiffre et que « l'équipe de psy pouvait mettre en évidence des HPI quand il n'y en avait pas ».

Huit requêtes ont été adressées par d'anciens patients à la Mission interministérielle de lutte contre les

dérives sectaires (Miviludes) qui constate, parmi les témoignages de proches, des situations inquiétantes comme des changements de comportements et des ruptures familiales après des séances ou des formations dans les centres Cogito'z.

Jeanne Siaud-Facchin oppose à ces accusations le sérieux de son travail et dénonce « des mensonges » destinés à lui nuire. ■

(Source : France Info, 03.06.2022)

Dons & Abonnements

Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

25 €uros
48 €uros

ETRANGER

30 €uros
50 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

30 €uros
60 €uros

ÉTRANGER

35 €uros
70 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
Bulles (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay